Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Intervention et professionnalité* — *2023-2024*

Code
T.TS.SO354.Intv1.F.23

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [x] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [x] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [ ] semestre de printemps
- [ ] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [ ] Pas de prérequis
- [x] Autres

Autres prérequis

Avoir validé le(s) module(s) F1

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

3. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scien-tifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

4. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

5. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

- Continuer la réflexion sur la construction de la posture professionnelle.

- Approfondir des réflexions thématiques à travers le portfolio

- Travailler sa posture à travers les rendez-vous tripartites (en collaboration avec la-le PF), les regroupements à l'école et les espaces autour du portfolio.

- S'entraîner à une pratique réflexive à l'aide de différents outils d'exploration des pratiques professionnelles.

- Initier le travail autour du TB.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu

- Avancer le portfolio défini comme un outil d'accompagnement à visée formative

- Explorer les pratiques professionnelles à partir des expériences de formation pratique

- Préparer le travail de rédaction autour de la formation pratique (rapport écrit)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Discussions et débats

- Lectures d'articles et/ou de livres

- Travail en sous-groupes d'exploration des pratiques professionnelles

- Présentations de groupes

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module.** Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un acquis.

Acquis/ non-acquis

Critères : présence obligatoire et active sur les 9 demi-journées du MIV1 avec validation de l'avancée du portfolio et du TB.

Répétition

Modalités : L'étudiant-e qui obtient un « non acquis » à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir un acquis en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

La présence aux cours est obligatoire

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation de l'enseignant-e, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation de l'enseignant-e. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF et les responsables du module.

9 ***Bibliographie***

Régulièrement et progressivement, au cours de l'année, des ressources bibliographiques sont cherchées par les étudiant-e-s et transmises par les enseignant-e-s sur les thématiques abordées qui seront définies par les travaux des étudiant-e-s et les orientations des enseignant-e-s.

10 ***Enseignant·e·s***

Bolay Matthieu
Clerc Anandy
De Rivaz Kahamaile Sophie
Dufrêne Catherine
Gasser Patrice
Genevay Véronique
Jaquiery Virginie
Menghini Mathieu
Michaud Stéphane
Poma Theler Ester
Puig Géraldine
Rappo Jean-Julien

Responsable de module *

Stéphane Michaud et Sylvie Mezzena

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

Descriptif validé le *
18 septembre 2023

Descriptif validé par *
Sophie Rodari, responsable de filière